



## L'ENFANTEMENT DE LA SOCIÉTÉ LIBERTAIRE

Sous ce titre, le camarade Marcel Lepoil (1) aborde un problème très délicat, problème ayant déjà soulevé maintes polémiques. Il s'agit de la question de l'argent, ou plutôt des moyens d'échange, qui se poseraient aussitôt que le peuple insurge songerait à organiser une nouvelle organisation économique.

Lepoil parle de concessions fatales, inévitables et parmi elles classe celle « d'accorder à certaines contrées (les réfractaires à la révolution) la satisfaction de leur laisser le fonctionnement de la monnaie ».

Que Lepoil me permette de lui rappeler que si nous combattions l'idée de monnaie, ce n'est point seulement d'un point de vue philosophique, ni parce que cela permet de jolis effets littéraires et oratoires, mais bien parce que l'argent, en métal, en papier ou en tout autre signe conventionnel, est le représentant de l'exploitation, du vol et du parasitisme.

Ce n'est point par amour des effets de tribune que nos prédecesseurs en propagande ont condamné le système monétaire, mais parce qu'il était une — la principale peut-être — des pierres angulaires de la société actuelle.

Sans la possibilité de représenter la richesse en or, argent, billets, titres et tous autres moyens, le capitalisme n'aurait jamais pu probablement asseoir sa domination. La monnaie, sous forme soit-elle, du moment qu'elle était acceptée comme une richesse réelle, permettait l'accumulation, la richéssisation, le trafic, l'exploitation, le détroussement des autres.

Un régime social, fut-il baptisé libertaire, qui permettrait à certains d'accumuler et thésauriser les signes représentatifs de la richesse, ne pourra guère éviter le trafic et l'exploitation. Ou alors, l'on tomberait dans une législation compliquée, fixant des maxima, limitant les pouvoirs d'achat, cherchant à supprimer l'héritage, surveillant et contrôlant le maniement de cet argent, etc., etc.

Non, crois-moi, Lepoil, s'il fallait en arriver là, ce serait toute autre chose qu'une société libertaire qui constituerait. Les anarchistes ont pratiquement raison de vouloir radicalement supprimer ce mode de relations économiques.

Je laisse aux individualistes, partisans du système monétaire, le soin de se débrouiller avec les problèmes qu'il soulève, et surtout le soin d'expliquer comment un système monétaire quelconque peut exister sans Etat. Pour ma part, je suis incapable de m'expliquer comment on peut concilier l'usage de l'argent et la société libre.

La question n'est pas dans la façon d'envisager une nouvelle pratique de la monnaie, mais dans la manière dont on la remplacera dans les relations économiques de cette époque.

S'il faut faire des concessions, cela prouvera tout simplement que le peuple révolté n'a pas été le plus fort, ou que ses préjugés l'ont empêché de voir clair et de s'organiser rationnellement. Nous le regretterons... et continuerons à batailler et à propager jusqu'à ce que nous ayons convaincu les intéressés. Le retour rapide du parasitisme et de l'exploitation nous faciliterait d'ailleurs ruineusement la tâche.

Par quoi remplacer l'argent ?

Ici, deux faces au problème, suivant qu'on se place au point de vue des relations entre insurges triomphants ou de leurs rapports avec d'autres régions n'ayant pas suivi le mouvement révolutionnaire. J'irai même plus loin que Lepoil. Non seulement il peut y avoir des contrées n'entrant pas dans la révolution, mais il peut y en avoir également qui fassent leur révolution, mais d'une manière différente : socialistes, bolchevistes, etc., organisant une économie sociale sur des bases autoritaires et avec qui l'on se trouvera, au point de vue des rapports économiques, dans une situation presque semblable à celle des contrées totalement réfractaires à la révolution.

Faudrait-il pour cela réinstaurer à nouveau le système monétaire ? Au point de vue intérieur, ce serait un danger. Au point de vue extérieur, il y a des inconvénients que signale Lepoil avec juste raison.

Parmi les populations acquises aux idées plus ou moins nettement libertaires, la meilleure façon de supprimer la monnaie est l'instauration d'un régime économique communiste-anarchiste. Nous l'avons défini déjà. Ma brochure donne quelques détails qui suffisent, je l'espère.

Le communisme anarchiste, ou organisation libre de la solidarité, c'est, en somme, comme on le dirait aujourd'hui en langage courant, les moyens de consommation, individuels ou collectifs, organisés comme des services publics, communaux, collectifs, suivant une méthode libertaire d'organisation. Les détails de cette organisation sont réglés par des associations d'intérêts, couvrant en accord : producteurs, usagers, consommateurs, etc.

Nul besoin de monnaie n'apparaît donc dans cette organisation de la vie intérieure communale.

Restent les rapports avec l'extérieur. Je les ai examinés, dans une partie malheureusement trop écourtée de ma brochure, J'ai montré que les différentes communes insurges pouvaient avoir divers procédés de liaison mutuelle. J'ai brièvement esquissé les fédérations d'échanges qui pouvaient jouer le rôle de régulateurs, de moyens d'échanger et de transporter entre les communes, tout cela sans avoir recours à des moyens financiers.

En fournit à ces fédérations d'échanges des produits qu'elles peuvent obtenir, les communes en reçoivent d'autres, tout ce qu'il leur faut en compensation. Le système monétaire, là non plus, n'a pas d'utilité. En se faisant les intermédiaires des communes, les fédérations d'échange (qui ne seraient que les syndicats des communes), leur évitent totalement l'usage, non seulement de la monnaie, mais du troc direct. Voilà donc une des solutions cherchées par Lepoil. Que la méthode soit empirique ou scientifique, peu importe. Dans ce domaine, d'ailleurs, tout est empirique, puisque cela n'a pas encore été expérimenté.

Le seul danger, c'est les régions non insurges, ou les contrées se réorganisant suivant les procédés autoritaires. Ce fut la question agitée au Congrès d'Orléans. Et je reste d'accord avec Férandel pour dire qu'il

faudra quand même entretenir avec ces pays des relations économiques.

Precisément par le moyen des intermédiaires tout désignés, les fédérations d'échanges qui entreront dans ce cas en rapport avec les intérêts par les moyens qui seront acceptés par eux. Et comment faire autrement ? Aucune objection n'est venue au congrès sur ce point.

Que ces fédérations se procurent matières, marchandises et par tel système qu'elle devra bien accepter, cela n'aura qu'une importance secondaire pour les régions insurges et libertaires, qui continueront leur vie intérieure d'après les principes libertaires, et qui donneront ainsi au reste du monde le meilleur argument de leur position : l'exemple et les résultats.

L'on a tenté quelque chose de semblable en Russie, par des procédés autoritaires, au moyen du monopole du commerce extérieur (que l'on va d'ailleurs abandonner, je crois, si ce n'est déjà fait). Cela n'a pas réussi. Pourquoi ? Parce que la Russie n'avait pas de production, par conséquent pas de marchandises à offrir.

Le plus beau des systèmes monétaires doit tomber à néant s'il n'y a pas de produits derrière. La plus pratique des méthodes de troc ne rime à rien si l'on n'a rien à offrir.

Aussi, la question qui me semble la plus primordiale, n'est pas celle du système d'échange, mais celle d'une production suffisante pour se procurer autre chose.

Un pays révolutionnaire qui, non seulement, aura su continuer le travail, mais aura également réussi à l'intensifier, et disposer de marchandises, récoltes, matières premières, machines, etc., ne sera jamais embarrassé pour négocier avec les autres régions.

La principale question est là, et pas ailleurs. Un peuple révolutionnaire qui ne saurait pas produire sera battu d'avance. S'il veut augmenter la somme de bien-être et de liberté, il le doit. S'il veut entraîner derrière lui les autres peuples, c'est la bonne et peut-être la seule méthode pratique.

Il n'est pas de système monétaire, pas de méthode d'échange, pas d'organisation compliquée du troc, qui puisse valoir et remplacer la force résultant d'une production bien comprise.

Dans l'avenir, pas plus qu'aujourd'hui n'hier, un tas de pièces de métal ou de morceaux de papier, ne vaudra un tas de marchandises.

C'est peut-être de l'avoir trop oublié que les peuples sont si malheureux.

Georges BASTIEN.

## CHRONIQUE

### des persécutions en Russie

Résumé des dernières nouvelles reçues :

1. Notre jeune camarade Alexandre Lvandovsky, bien connu dans certains groupes libertaires et espérantistes à l'étranger, fut arrêté et déporté en Sibérie, avec sa compagne. Il se trouve actuellement à Ochorsk.

2. Le camarade Alexis Olonetzki, très malade, se trouve toujours au « politisolat » de Verkhne-Oursalsk. (Voir Le Lib., n° 71).

3. La camarade Raïce Chulmann, très malade, aussi, est dans la même prison qu'Olonetzki (Voir Le Lib., n° 80).

4. Le camarade Victor Sergueïeff, ouvrier arrêté et déporté à Arkangel comme anarchiste, vient d'être réarresté et déporté dans la région d'Oural.

5. Les camarades Jean Tarassuk-Kabass et Nicolas Bélaïeff (voir Le Lib., n° 66, 80 et autres), sont en ce moment en route vers Kasakstan (Tourkistan). Une fois de plus, on enlève des camarades d'une région d'extrême froid pour les installer dans un pays d'extrême chaleur.

6. La camarade Dora Stepnaja, arrêtée à Toulou lors des arrestations en masse des anarchistes déportés (pour relations avec l'étranger) vient d'être déportée à Arkangel.

7. La camarade Marie Veger (voir Le Lib., n° 80), après avoir purgé sa « peine », est déportée à Arkangel. Elle y est sans travail et souffrante.

Note tragique. — Supposant que nous recevions les nouvelles sur nos camarades persécutés, directement de ces derniers, et cherchant à empêcher toute information, le gouvernement bolcheviste s'acharne tout spécialement contre certains des camarades arrêtés et déportés, soupçonnés de correspondre avec nous. Quelques amis personnels de ces camarades (les uns et les autres) ne sont absolument pour rien dans l'œuvre de notre information) nous prient de ne plus parler d'eux dans nos chroniques, car « le gouvernement finira par les supprimer d'une façon ou d'une autre ».

C'est la meilleure preuve de l'odieu répression pratiquée par le gouvernement « socialiste ».

Tout en portant ce fait à la connaissance de tous ceux qui suivent nos chroniques, nous tâchons à déclarer que notre information à pour source, non pas une correspondance échangée avec les camarades persécutés eux-mêmes, mais des relations spéciales, à l'abri de toute atteinte.

## LA SOCIÉTÉ LIBERTAIRE

Une brochure de 32 pages de notre ami Georges Bastien qui constitue une excellente réponse à ceux qui prétendent que les anarchistes ne sont que des critiqueurs, sans programme constructif et positif.

Le prix en est de 60 centimes l'exemplaire 20/0 de réduction pour toutes les commandes à partir de 50 exemplaires.

En vente à la « Librairie Sociale », 9, rue Louis-Blanc. Adresser mandats à Maudles.

LUIGI FABRI

QUEST-CE QUE L'ANARCHIE ?

En vente à la Librairie Sociale, 0 fr. 50.

(1) Voir le *Libertaire* de la semaine dernière.

## POUR BONOMINI

A l'occasion du 2<sup>e</sup> anniversaire de la condamnation de Bonomini, nous publions la préface qu'a écrite M<sup>e</sup> H. Torrès, à la brochure *Bonomini contre le Fascisme* :

« La Cour condamne Ernesto Bonomini à la peine de huit ans de travaux forcés ». Cela restera dans mon esprit comme un de mes plus effroyables souvenirs judiciaires.

La contagion des déformations professionnelles ne m'a pas encore assez atteint, pour que je puisse, dans les procès politiques qui m'appellent à la barre, m'abstenir de mon client, de la cause qu'il incarne, et de l'humanité douloureuse qui vit en lui. Le coup qui atteignait Bonomini sans altérer la clarté presque mystique de son regard me frappaient violemment à la vue.

Pauvre petit Bonomini ! J'ai supporté avec moins de stoïcisme que toi ta propre condamnation. Comment exprimer mon angoisse et ma poignante confusion lorsqu'après le verdict impitoyable, le juge penchait vers moi, du haut du box ignominieux, pour me tendre une main qui ne tremblait pas et dont la pression affectueuse ne révélait que tes sentiments si délicats à mon égard ?

Pauvre petit Bonomini, si doux, si modeste, si humble, qui apprénades de m'écrire pour ne pas « me déranger », que la moindre attention trouva si sensible, et qui n'as jamais mesuré dans ton âme si désintéressée, les titres à notre pitié fervente ! Pauvre petit, qui crus dans ta candeur cruelle venger, l'arme à la main, l'Italie crucifiée, puisses-tu trouver ici l'hommage fidèle qui est dû à ton courage sans réticence par celui qui se dressa vainement face à tes juges.

« Une mesure gracieuse » qui ne serait que la réparation d'une crante injustice atténuera-t-elle la rigueur d'un verdict que M. Mussolini a fait exploiter par ses officiers de presse, comme un satisfecit délivré à sa politique par la bourgeoisie parisienne ? Bonomini ne veut rien demander, mais il nous appartient d'exiger pour lui.

La brutalité de la condamnation infligée par la Cour a produit sur l'esprit des jurés un choc en retour qui les a incités à interdire eux-mêmes pour leur victime un accès au chef de l'Etat.

Ce dernier ne pourra passer outre à cette pétition du jury sans laisser pendant devant l'opinion un débat auquel nous n'hésiterions pas à donner toute son acuité. Nous demanderions au public s'il est admissible que, sous un gouvernement qui se réclame avec abondance de la tradition de la Révolution française, un adolescent exalté puisse être condamné sur un réquisitoire qui ne se réclamait que de la pire réaction.

L'avocat général, pour soutenir une accusation à laquelle il s'est avéré prodigieusement idoine, n'a pas hésité à instituer l'avocat d'office des héros de la Marche sur Rome. Il a poussé l'impudence jusqu'à excuser les crimes des fascistes, en emploiant à maintes reprises cette expression textuelle : « représailles justifiées ».

« Représailles justifiées ! » Vous entendez, Dumini, Naldi, Finzi, de Bono, représentants justifiés ! Bourreaux et valets, assassins et instigateurs d'assassinat, vous voilà réhabilités par le gracie d'un verbe élégamment officiel. Bienlô sans doute le gouvernement de M. Herriot qui décorait hier le général Anido, le chef des apaches de Barcelone, épingle sur vos chemises noires une Légion d'honneur justifiée — comme vos représailles.

Grand et cher Matteotti, en mourant tu as vaincu, selon le mot sublimé du comte Sforza. Puissé Bonomini, par son sacrifice, assurer la victoire d'une magistrature qui n'attend qu'un nouveau saint Arnaud pour lui laver les bottes.

Henry TORRÈS.

La peine de notre camarade Bonomini est déjà sensiblement réduite, mais ce n'est pas suffisant. Bonomini doit être libéré. Pour favoriser l'agitation nécessaire, lisez et répandez la brochure : « Bonomini contre le Fascisme », que la « Librairie sociale » laissera aux groupes au prix d'un exemplaire franco 0 fr. 50. Réduction de 25 % à partir de 20 exemplaires.

J'attends encore — et j'attendrais sans doute longtemps — une seule réfutation théorique du manifeste d'Orléans ; je souhaite de tout mon cœur de voir se produire l'examen attentif et sérieux de notre résolution par un adversaire de tendance, j'en lirai attentivement et avec plaisir la discussion — cela prouvera au moins qu'elle a été comprise. Tandis qu'actuellement on sent chez nos adversaires une volonté nette de ne pas comprendre et d'être de partis contre tout ce qu'a fait, ou fera l'U. A. C.

Des sarcasmes, des injures, des insinuations tant qu'on en voudra. Des arguments positifs, nets et de bonne foi : aucun !

Et bien ! il faut en finir une fois pour toutes.

Sous prétexte d'esprit nouveau, de tolérance, de bonne amitié, nous avons laissé courir les faux bruits, les ragots haineux, les insinuations fieilleuses, les légendes mauvaises. Nous avons, sans rien dire, laissé discréder notre Union et ses militants. C'en est assez !

Et j'attends encore — et j'attendrais sans doute longtemps — une seule réfutation théorique du manifeste d'Orléans ; je souhaite de tout mon cœur de voir se produire l'examen attentif et sérieux de notre résolution par un adversaire de tendance, j'en lirai attentivement et avec plaisir la discussion — cela prouvera au moins qu'elle a été comprise. Tandis qu'actuellement on sent chez nos adversaires une volonté nette de ne pas comprendre et d'être de partis contre tout ce qu'a fait, ou fera l'U. A. C.

Des sarcasmes, des injures, des insinuations tant qu'on en voudra. Des arguments positifs, nets et de bonne foi : aucun !

Et bien ! il faut en finir une fois pour toutes.

Sous prétexte d'esprit nouveau, de tolérance,

de bonne amitié, nous avons laissé courir les faux bruits, les ragots haineux, les insinuations fieilleuses, les légendes mauvaises. Nous avons, sans rien dire, laissé discréder notre Union et ses militants. C'en est assez !

Et j'attends encore — et j'attendrais sans doute longtemps — une seule réfutation théorique du manifeste d'Orléans ; je souhaite de tout mon cœur de voir se produire l'examen attentif et sérieux de notre résolution par un adversaire de tendance, j'en lirai attentivement et avec plaisir la discussion — cela prouvera au moins qu'elle a été comprise. Tandis qu'actuellement on sent chez nos adversaires une volonté nette de ne pas comprendre et d'être de partis contre tout ce qu'a fait, ou fera l'U. A. C.

Des sarcasmes, des injures, des insinuations tant qu'on en voudra. Des arguments positifs, nets et de bonne foi : aucun !

Et bien ! il faut en finir une fois pour toutes.

Sous prétexte d'esprit nouveau, de tolérance,

de bonne amitié, nous avons laissé courir les faux bruits, les ragots haineux, les insinuations fieilleuses, les légendes mauvaises. Nous avons, sans rien dire, laissé discréder notre Union et ses militants. C'en est assez !

Et j'attends encore — et j'attendrais sans doute longtemps — une seule réfutation théorique du manifeste d'Orléans ; je souhaite de tout mon cœur de voir se produire l'examen attentif et sérieux de notre résolution par un adversaire de tendance, j'en lirai attentivement et avec plaisir la discussion — cela prouvera au moins qu'elle a été comprise. Tandis qu'actuellement on sent chez nos adversaires une volonté nette de ne pas comprendre et d'être de partis contre tout ce qu'a fait, ou f



## Syndicalisme et Coopératives

Il y a quelques jours, le Congrès national des coopératives de production tenait ses assises. De ce Congrès, nous ne connaissons que ce que la presse a bien voulu nous dire. C'est-à-dire peu de choses. On parle bien de rapports, mais il y a eu discussion, s'il y a eu protestation de la part de certains délégués, on n'en sait rien. La presse ouvrière est aussi parcimonieuse de détails que la presse bourgeoisie. Avant la guerre, ce congrès aurait eu une importance primordiale. Décidément les temps sont bien changés.

Le syndicalisme, lui, si actif auparavant, est sur le point de disparaître en ce pays par la faute des politiciens de droite et d'extrême gauche. Les coopératives ne se portent pas mieux. Une seule chance reste aux syndicalistes sincères de sauver leur mouvement : reprendre l'indépendance qu'ils n'auraient jamais dû quitter à l'égard des partis politiques, de tous les partis politiques.

Les militants aveugles se ressaisiront-ils ? Nous le pensons. Qu'ils se hâtent. Le temps marche vite et les événements pourraient les surprendre en pleine inaction et complètement désorganisés. Qu'ils se hâtent, l'attitude de spectateur que beaucoup ont conservée jusqu'à ce jour ne peut plus persister, car déjà le glas sonne... La mort du syndicalisme, ce serait lamentable. Les compagnons qui militent dans les syndicats ne le toléreront pas; ils ne se croiront pas les bras : ils agiront. Nous les savons, mais qu'ils n'oublient pas que toute action nécessite une période de préparation, et, dans quelques semaines, le sort en sera jeté.

Quant aux militants de la coopération, leur tâche est encore plus ardue, car ils ont à lutter dans un domaine où on laisse la théorie pour l'expérience. Les partis politiques ont passé par la aussi, désargentant, ruinant les entreprises si péniblement construites.

Depuis plusieurs années, nous assistons à la dégénérescence du mouvement coopératif, aussi bien sur le terrain de la consommation que sur celui de la production. La coopérative de production ressemble déjà, à s'y méprendre, à l'usine patronale, avec ses travaux à la tâche, ses dérogations à la loi de huit heures et ses différences de salaires.

Si Charles Fourier — qu'on a évoqué lors de ce congrès national — revenait, quel désenchantement il éprouverait ! Certaines coopératives envisagent même la main-d'œuvre féminine, parce que l'autre revient trop cher...

A toi Proudhon !

Certes, il reste quelque chose de l'œuvre réalisée par nos aînés — ces pionniers de la société future — quelques avantages péniblement conservés et une liberté très relative qui disparaîtront à leur tour si les vieux militants n'ouvrent pas, l'œil, s'ils ne se dressent pas courageusement contre les arrivistes. Beaucoup sont dégoûtés — et il y a de quoi — devant les revirements, les platiitudes, et les volte-face de ceux en qui ils ont mis toute leur confiance. Ils les ont menés si loin, si loin, jusqu'à la collaboration avec les gros commerçants et avec les magnats du Comité des Forges qu'ils n'osent plus regarder derrière eux. Ils ont le vertige. Qui dira le mal occasionné à l'esprit mutueliste par les Clément, les Poisson, les Lévy ? Est-ce que par hasard Briat serait jaloux de leurs lauriers ?

Nous avons lu dans un journal coopératif des accusations que nous nous étions de trouver sous sa plume. Car enfin Briat est bien l'ancien compagnon mécanicien, secrétaire de son syndicat. Briat est bien l'un des premiers secrétaires de la Bourse du travail ? Quand il parlait de l'émancipation des travailleurs, de quels travailleurs s'agissait-il ? De tous les travailleurs, sans doute. Alors pourquoi ce parti, à l'égard des militants qui se sont vus dans l'obligation de recourir à la grève, dans la plus importante coopérative de production de ce pays ?

Est-il été induit en erreur ? Lui a-t-il caché les causes de ce mouvement et sa marche ? Ses répercussions qui auraient pu être désastreuses ? S'est-il adressé aux organisations syndicales, afin d'être bien renseigné ? S'est-il contenté d'entendre le représentant de la C. G. T. de la rue Lafayette ?

Autant de points d'interrogation auxquels nous serions désireux qu'on répondît. Lorsqu'on a une responsabilité semblable à celle que Briat a à l'A. O. P., lorsqu'on est l'âme d'une telle association, avant de recourir aux insultes, on doit au moins ignorer de ce qui s'est produit, voire quelques points sur lesquels nous resterons sans attention.

Ce n'est pas une obligation pour l'auxiliaire d'être syndiqué. Le secrétaire lui-même n'est pas syndiqué obligatoirement; beaucoup de syndicats appartiennent à des espèces de syndicats créés spécialement pour tourner les statuts de l'association. D'autres ne le sont pas.

Vous demandez, Briat, pourquoi des militants ont fait un mouvement dans une coopérative. Pour un peu vous direz que ce sont des lâches. L'explication est toute simple : une déléguée, vous connaissez, a déclaré par des sources sûres qu'il fallait cesser les travaux si les auxiliaires étaient prêts à cesser le travail, si les revendications présentées n'étaient pas étudiées. Que restait-il à faire, sinon une réunion pendant les heures de travail ? On nous avait menti, mais on se moquait, enfin on comptait sur le temps.

Vous parlez aussi de revendications injustifiées. Allons donc ! Beaucoup de sociétaires peuvent affirmer le contraire, même ceux qui vous ne qualifiez pas de mauvais associés. Ces mauvais associés sont précisément ceux qui ont conservé un peu de la foi syndicale qui les animait au début de l'association.

Revendications injustifiées ? Les sociétaires se grattaient d'une augmentation de 0 fr. 25 de l'heure, alors qu'ils nous octroyaient 0 fr. 10. Avant la grève, les auxiliaires avaient 2 fr. 55 de l'heure et les sociétaires 4 fr. 25. Sont-ils laies salaires élevés dont vous parlez ? Vous mettez en parallèle ceux des maisons similaires, mais vous oubliez les progrès réalisés dans l'industrie : la division du travail, entre autres, qui, de plus en plus, supprime toutes les cloisons étagées qui séparent ouvriers qualifiés et aides. La production seule compte actuellement et bientôt le pauvre bougre ne paiera plus de n'avoir pas eu le bonheur de pouvoir apprendre un métier. On tiendra compte de son effort et un salaire lui permettant de vivre lui sera alloué. Ce sera justice et certains coopératives devraient rouvrir d'avoir été dépassés par des industriels comme Ford par exemple.

Au fil d'aller vers le mieux, coopératives d'aujourd'hui, vous rétrogradez. Beaucoup considèrent la coopération comme une bonne affaire : Maison de repos ou atelier permettant de débrouiller.

Mais oui, Briat, vous nous appelez égoïstes, regardez donc un peu vos collaborateurs et causer avec eux. Vous seriez édifiés. Quelques-uns ont une mentalité excessivement basse et ceux qui sont coopérateurs à l'atelier social et exploitants au dehors ne sont pas rares.

Qui sont les égoïstes ? Eux ou nous qui avons refusé une augmentation de salaires pour que nos camarades moins favorisés aient le même salaire que nous ?

Qui sont les égoïstes ? Est-ce nous qui nous moquons des représailles malgré votre affirmation ou bien est-ce ceux qui nous menacent de nous jeter la main-d'œuvre féminine dans les jambes si nous n'étions pas plus modérés dans nos revendications ? Nous demandons 3 fr. 60.

les associés ayant 4 fr. 75. Les égoïstes ne sont pas difficiles à trouver et ce fait confirme ce qui précède.

Avant la guerre, les bénéfices étaient partagés selon le nombre d'heures de travail sans distinction. Maintenant, c'est d'après le salaire. Ah ! puissez-vous, Briat, n'être pas plus malin. Je crois que nous ne l'avons pas placé nos intérêts particuliers après l'intérêt général. L'intérêt général d'abord, c'est vrai, mais **ÉTALE ET MÉMES DROITS POUR TOUS**.

Cela existe à l'Énergie Électrique et ailleurs.

Ce que l'on fait en petit peut se réaliser en grand ?

Quant à nous, nous ne tolérons pas que vous remplacez les manœuvres par des femmes parce que celles-ci sont plus malleables et plus exploitable.

Nous vous demandons de nous souvenir de cette revendication : **A travail égal, salaire égal**. Elle n'est pas notre. Elle ne nous satisfait pas. Ses femmes, si vous voulez, mais au même salaire que les hommes qu'elles doivent remplacer.

Ceci en attendant la transformation sociale où chacun produira selon ses forces et ses aptitudes et consommera selon ses besoins.

Pierre Lentente.

(En accord avec la Commission de propagande du Syndicat autonome des Métaux (Section A. O. P.)

## TRIBUNE FÉDÉRALE DU BÂTIMENT

### CORRESPONDANCES FÉDÉRALES LA RÉUNION DE RENNES

Dimanche 16 octobre, les bâtiementaux réunis à la salle Saint-Georges, ont assisté à une conférence contradictoire où les thèmes des trois fédérations d'industrie ont été développées, par trois délégués différents, C. G. T., C. G. T. U. et Fédération du Bâtiement.

Notre position d'autonomie provisoire qui passionne les organismes voisins se justifie par l'histoire du mouvement syndical de 1906 à 1914 et de 1918 à 1926.

Les deux C. G. T. représentent-elles le syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre ? Nous répondons, non ! Et pourquoi ? Parce que la C. G. T. actuelle a tellement abdiqué vers la démocratie, qu'elle est partie intégrante de cette théorie.

Les échecs des grèves de juillet 1919, mai 1920, les conférences de Washington, Genève, etc., sont le prélude des coups de barre à droite. Journaux, n'est plus un militant syndicaliste, il est un homme d'Etat que l'on consulte à chaque crise gouvernementale, le délégué de la C. G. T. défend à la Société des Nations le peuple, plutôt que l'organisme dont il est le secrétaire général. Dans les grèves ou les conflits nationaux ou internationaux il est qualifié comme arbitre par le patronat, quand avant la guerre il était dégoûté — et il y a de quoi — devant les revirements, les platiitudes, et les volte-face de ceux en qui ils ont mis toute leur confiance. Ils les ont menés si loin, si loin, jusqu'à la collaboration avec les gros commerçants et avec les magnats du Comité des Forges qu'ils n'osent plus regarder derrière eux. Ils ont le vertige.

Qui dira le mal occasionné à l'esprit mutueliste par les Clément, les Poisson, les Lévy ? Est-ce que par hasard Briat serait jaloux de leurs lauriers ?

Certes, il reste quelque chose de l'œuvre réalisée par nos aînés — ces pionniers de la société future — quelques avantages péniblement conservés et une liberté très relative qui disparaîtront à leur tour si les vieux militants n'ouvrent pas, l'œil, s'ils ne se dressent pas courageusement contre les arrivistes. Beaucoup sont dégoûtés — et il y a de quoi — devant les revirements, les platiitudes, et les volte-face de ceux en qui ils ont mis toute leur confiance. Ils les ont menés si loin, si loin, jusqu'à la collaboration avec les gros commerçants et avec les magnats du Comité des Forges qu'ils n'osent plus regarder derrière eux. Ils ont le vertige.

Qui dira le mal occasionné à l'esprit mutueliste par les Clément, les Poisson, les Lévy ? Est-ce que par hasard Briat serait jaloux de leurs lauriers ?

La C. G. T. doit à la victoire du 11 mai 1924 ses recrues d'effectifs. La faillite du Cartel a marqué un recul dans les revendications de la C. G. T. programme minimum.

La C. G. T. U. est de par sa direction unique avec le P. C., le mariage de la politique avec le syndicalisme. Les commissions syndicales, les cellules, les rayons ont caché l'œuvre des syndicats sympathiques au P. C., qui aujourd'hui ont abandonné ce faux masque et déclaré publiquement que la Révolution ne se fera que d'accord avec le Parti.

L'autonomie que tout le monde pense tout bas, se réalise dans tous les milieux corporatifs qui n'ont pas la fanatisme de la démagogie de P. C.

L'autonomie provisoire n'a jamais été pour nous un but. Si aujourd'hui devant l'autonomie corporative nous réclamons le regroupement de toutes les forces pour une unité entre nous, ce n'est pas par faillite, mais pour une grande liaison, une plus grande coordination et conjugaison de nos troupes pour parler de l'unité et l'imposer à tous ceux qui font de cette idée de la démagogie à travers le pays.

La contradiction du délégué confédéré :

Très aimablement il carcasse les forces autonomes ; l'Unité, dit-il, oui, avec les autonomes, mais pas avec les cellulards.

La C. G. T. a besoin de s'appuyer sur la politique, car dans l'action nous sommes tous amalgamés pour lutter contre le patronat. Tenez, moi qui vous parle, je suis conseiller municipal et syndicaliste à la fois.

Je vous demande de ne pas créer un troisième organisme des forces autonomes,重返 à la C. G. T. vous ouvrezrez en syndicales révolutionnaires.

La contradiction du moscoutrale :

Nous sommes d'accord, dit-il, sur les revendications. Nous sommes divisés par le manque d'unité. Chez nous, à la C. G. T. U., nous sommes les champions de l'unité, en dehors de chez nous, pas d'unité possible ; d'ailleurs avec les 50.000 adhérents à la F. U. B., nous imposons notre point de vue. Nous ne voulons pas un syndicalisme de secte, dit-il. (Quel culot !)

Mes conclusions : ne créez pas une troisième C. G. T. des autonomes, sinon nous sommes incapables de faire l'unité.

La réponse aux délégués de la C. G. T. et C. G. T. U. :

Quelle belle image de contradiction entre les deux exposés des C. G. T. et quelle belle finale pour les autonomes !

Comment, vous nous invitez à ne pas faire notre unité entre autonomes quand vous autres vous l'avez réalisée dans votre sein. Mais vous êtes illogiques dans votre théorie, ou l'Unité est nécessaire et nous devons la réaliser sur tous les plans, ou alors elle est nuisible et nous devons la combattre.

L'Unité des autonomes se réalisera et leurs forces grandiront.

Aux prochaines élections où Parti socialiste et P. C. vous obligerez à participer à la bataille électorale pour avoir des électeurs, des candidats et des élus, les syndicalistes révolutionnaires qui s'ignorent et qui sont chez vous, quitteront vos syndicats pour venir à la C. G. T. autonomie vis-à-vis des partis politiques, qui continueront la tradition de la C. G. T. d'avant-guerre, que vous ne reprévez plus ni les uns ni les autres.

Nos syndicats du Saint-Etienne-en-Côtes, Rennes, Quimper, Nantes, ont approuvé cet examen et ont donné plaisir et entière confiance à la Commission Executive.

Notre Congrès extraordinaire s'annonce comme une victoire du Syndicalisme sur la politique.

Le délégué : L. Boisson.

### LES GREVES CONTINUENT

N'oubliez pas dans vos collectes les camarades des carreleur-saïenciers de Paris et les plâtriers-peintres de Besançon.

Adresssez les appels aux camarades suivants : Juvel, trésorier fédéral, chèque postal 24-05, Paris (10<sup>e</sup>), rue Grange-aux-Belles, 33.

Victor, secrétaire, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris (10<sup>e</sup>).

Confais Marcel, Bourse du Travail de Besançon (Doubs).

### ATTENTION A LA VIE CHERE !

Il faut vivre, voilà toute la discussion qui passe toutes nos ménagères ; elles vont au marché faire leurs achats et avec beaucoup d'argent achètent très peu de marchandises pour alimenter la maison.

Comment allons-nous faire cet hiver, où les marchandises se raréfient, le chômage frapperà les compagnons et la hausse atteindra les sommes de la vente par le jeu de la loi de l'offre et de la demande.

Nous vivons une époque où les bonnes et les

## LE LIBERTAIRE

## DANS LE S.U.B.

Dans le S.U.B. — La vague de mécontentement qui se manifeste parmi les gars du Bâtiement, se termine par des conflits de maison ou de chantiers créés par le patronat, à qui tous les

travaillards que ce que l'on suppose, ils passent tous les pauvres à travers les mailles du filet ; seuls, les pauvres petits exiguïtés paient pour les grands trusts et spéculateurs.

Les chambres de commerce sont les réparations qui circulent tous les volets librement, qui affaiblissent le peuple. Supprimer ces dernières, c'est surmonter le régime lui-même qui repose jadis-dessus.

La vie chère ne peut disparaître qu'avec le régime qui l'a enfanté.

Aujur et à mesure que les crises financières s'aggravent, les crises économiques subissent le contre-coup.

La paysannerie dont le gouvernement ne peut toucher à ses privilégiés, il sait bien pourtant ; le jour où le paysan sera frappé il n'enseignera ; ses champs que pour lui et affamer les citadins, attendu qu'à la campagne on nous sommes traités de petits bourgeois : nous, travailleurs, nous sommes traités sur le même pied d'égalité que les parasites sociaux et spéculateurs.

Une solution à envisager : multiplier les rapports avec les paysans par le syndicalisme de production et de répartition. Aujourd'hui, on n'assistera pas une ville par la prise de la municipalité ou Pouvoirs publics, supprimer, arrêter le ravalissement, c'est la capitulation, le paysan sur lui a inquiété cette méthode réactionnaire, il s'en servira demain.

La prise au travail est une méthode qui ne dure pas longtemps et ne solutionne pas le problème ; l'échange, l'organisation du travail, une meilleure répartition des produits est là où repose le problème, pas ailleurs.

Le Bureau Fédéral.

### CAMARADES,

Pour empêcher le crime qui se prépare, assistez en masse au

### GRAND MEETING

du lundi 25 octobre, à 20 h. 30, aux Sociétés Savantes.

### DANS LES SYNDICATS

Paris-typos-linos. — Dimanche prochain, 24 octobre, à 9 heures, avenue Mathurin-Moreau, 5 métro Combat, assemblée générale. Décisions importantes, le conseil de l'Indre, à laquelle les syndicats de l'enseignement laïque de l'Indre, considérant que le Conseil syndical de Saint-Étienne (1922) a fixé le but suprême de la C. G. T. de la façon suivante :

« Elle (la C. G. T